

# FONDATION MAIF

## Rapport annuel 1996



FONDATION MAIF  
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT  
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03  
Site internet : [www.fondation.maif.fr](http://www.fondation.maif.fr)

## **SOMMAIRE**

### **I – Éthique**

### **II – Le conseil d'administration et le conseil scientifique**

### **III – L'activité de la Fondation MAIF**

### **IV – Le rapport du commissaire aux comptes**

### **V – Les comptes de l'exercice**

- **compte de résultat**
- **ventilation des charges d'exploitation**
- **bilan**
- **ressources et charges**
- **annexe au bilan**

## I – Éthique

La [Fondation MAIF](#) revendique ce qualificatif :

- pour son fonctionnement,
- pour son action.

1996 reste, à cet égard, l'illustration de quatre valeurs-clés de notre éthique.

### **Bénévolat**

À côté de son conseil d'administration de 16 membres, la Fondation a mobilisé, toujours sur la base du bénévolat, dix personnalités universitaires et scientifiques au sein de son conseil scientifique, dont l'activité a débuté en 1995.

### **Indépendance**

L'indépendance, à l'égard de tous les groupes de pression, de toutes les idéologies, par l'autonomie totale de décision de ses organes statutaires, se double d'une parfaite indépendance financière, encore renforcée grâce à la donation supplémentaire de 25 millions de francs que la [MAIF](#) a décidée en 1995.

### **Intérêt général**

C'est l'objectif de tous les projets soutenus par la Fondation, de toutes les actions dont elle prend l'initiative.

Il est présent, notamment, dans les deux grands axes de recherche de la Fondation : l'analyse de la sinistralité routière et de la circulation en ville, et les projets d'étude des facteurs de risque des accidents domestiques. Il se retrouve aussi dans la conception et la réalisation des vidéocassettes de la Fondation, qui connaissent le succès mérité que l'on sait.

### **Transparence**

La plaquette de présentation de la Fondation, produite en 1995, détaille ses réalisations depuis l'origine, dans une transparence parfaite, puisqu'elle donne la parole aux partenaires et aux promoteurs des projets exposés.

Le rapport d'activité présenté dans les pages qui suivent apporte, lui, une information complète sur l'activité de l'année écoulée et sur sa traduction comptable.

## II – Le conseil d'administration et le conseil scientifique

## **Le conseil d'administration**

---

Président d'honneur : Jean Germain, président d'honneur de la [MAIF](#).

La Fondation est administrée par un conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

*6 membres désignés par le conseil d'administration de la [MAIF](#), fondatrice*

Charles Berthet  
Président de la [Fondation MAIF](#)  
Professeur d'université

Robert Ayrault  
Administrateur [PRÉVENTION MAIF](#)  
Administrateur délégué honoraire à la direction générale

Jacques Fournier  
Secrétaire général de la [Fondation MAIF](#)  
Administrateur délégué auprès de la direction générale

Paul Marcus  
Médiateur de la [MAIF](#)

Maurice Piques  
Président de la CAMIF

Pierre Sénac  
Trésorier de la [Fondation MAIF](#)  
Président de l'association [PRÉVENTION MAIF](#)

*4 membres de droit*

### **Représentant le ministre de l'Intérieur**

José Inizan  
Préfet des Deux-Sèvres

### **Représentant le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur**

Jacques Crémadeills  
Directeur d'académie

### **Représentant le ministre de la Recherche**

Vincent Rogard  
Chargé de mission au département sciences humaines et sociales  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle

### **Le président directeur général de la [MAIF](#)**

Roger Belot

*6 membres élus par le conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la Fondation*

René Caquet  
Doyen de la Faculté de médecine Paris-sud

Xavier Fels  
Directeur des relations extérieures de PSA

Jean-Marc Lepeu  
Directeur des relations extérieures de Renault SA

Jean-Marie Patillot  
Directeur régional  
France Télécom Poitou-Charentes

Patrick Peugeot  
Vice-président de la [Fondation MAIF](#)  
Président de la Mondiale

Pierre Rogez  
Directeur de Bull SA

## **Le conseil scientifique**

---

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 10 personnalités nommées par le conseil d'administration.

Jean Germain  
Président d'honneur de la [Fondation MAIF](#)  
Président d'Inter Mutuelles Assistance

Jean-Marc Erbes  
Vice-président du conseil scientifique  
Inspecteur général de l'Administration du ministère de l'Intérieur

Jean Audouze  
Directeur de recherches à l'institut d'Astrophysique

René Caquet  
Doyen de la faculté de médecine Paris-sud

Élie Cohen  
Président de l'université Paris-Dauphine

Pierre Falzon  
Professeur au laboratoire d'Ergonomie du CNAM

Liliane Gallet-Blanchard  
Professeur à l'université Paris-Sorbonne - UFR d'anglais

Jean Hamon  
Conseiller pour l'automobile au ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications

André Staropoli  
Secrétaire général du comité national d'évaluation des universités

Claude Tarrière  
Directeur du département biomédical - Renault SA

### **III – L'activité de la Fondation MAIF**

## **III-a - Fonctionnement**

---

### **Vie sociale**

Le fonctionnement de la [Fondation MAIF](#), au cours de l'année 1996, a été conforme aux exigences statutaires et réglementaires.

Lors de ses deux réunions, le conseil d'administration a notamment pris les décisions nécessaires à l'acceptation de la donation complémentaire de 25 millions de francs que la [MAIF](#) a octroyée à la Fondation et décidé la modification des statuts destinée à incorporer cette somme à la dotation. Il a été tenu informé de la procédure administrative engagée par le président pour l'acceptation par décret de cette modification. À noter que ce décret a été pris en date du 8 janvier 1997 (J.O. du 29 janvier).

D'autre part, pour l'examen des projets nouveaux soumis à la Fondation, la procédure d'avis préalable du conseil scientifique a été systématisée au cours de cet exercice, facilitant la prise de décision du conseil d'administration et renforçant les garanties quant à l'intérêt scientifique des actions soutenues par la Fondation.

### **Équilibre financier**

Subissant l'effet de la baisse générale des taux sur les placements de trésorerie, le montant des ressources de la Fondation s'avère inférieur de 320 000 francs aux ressources de 1995. Cependant, avec plus de 9 millions de revenus, la Fondation conserve la capacité d'apporter une contribution sensible au développement de la recherche scientifique dans le domaine de la prévention, dont les budgets, tant publics que privés, subissent actuellement le contrecoup d'une activité économique ralentie.

Soucieuse de contenir ses dépenses de fonctionnement, la Fondation s'est engagée en 1996 dans un programme de mesures visant à limiter ses frais de personnel, notamment par la suppression d'un emploi de secrétariat et par la redéfinition du profil du directeur. Une procédure de recrutement a été engagée sur ces nouvelles bases, dans la perspective de la mutation du directeur actuel, Claude Chevalier, au sein du groupe [MAIF](#).

Le total des dépenses affectées à des actions est de 4,3 millions de francs, en baisse de 1,7 million par rapport à 1995. Ne traduisant pas un ralentissement de l'activité, cette diminution est due aux fluctuations des flux de dépenses liées aux écarts entre des projets qui s'achèvent et des projets nouveaux dont le démarrage s'effectue avec d'inévitables délais.

Les excédents ainsi dégagés s'inscrivent dans une logique de renforcement des ressources propres, justifiée par des motifs de précaution. En effet, la baisse des taux sur les placements financiers – placements qui constituent l'essentiel des ressources de la Fondation – semble devoir être une tendance durable. D'autre part, la seconde source de revenus provient d'une convention avec la [MAIF](#) qui vient à échéance en 1999. La perte prévisible, à cette date, de près de 4 millions de francs de recettes, incite à augmenter préventivement la masse des capitaux producteurs de revenus.

## **III-b - Projets**

---

Sept projets engagés au cours des années passées se sont poursuivis en 1996, tandis qu'ont démarré trois projets nouveaux et que plusieurs actions ponctuelles étaient conduites.

- **La poursuite des actions engagées**

### *Le soutien à l'approfondissement de la connaissance scientifique du risque*

1 - La convention, conclue avec le Laboratoire d'accidentologie et de biomécanique associé à Renault et à PSA, pour l'exploitation des 9 000 procès-verbaux d'accidents mortels de la circulation de l'année 1990, est arrivée à la conclusion de sa phase de codification et de saisie des documents. Une base de données informatisée unique en Europe devient ainsi disponible. Copropriétaire de cet instrument, avec les deux constructeurs français d'automobiles, la Fondation va pouvoir œuvrer pour que son exploitation apporte les gains en sécurité permis par une meilleure connaissance du rôle des facteurs humains dans la survenue des accidents mortels.

2 - Le travail de thèse du Dr H. Guillemot, que soutient la Fondation, est destiné à faire progresser la connaissance, actuellement très imparfaite, des capacités mécaniques et de résistance du bassin humain. Ces avancées permettront d'en déduire une modélisation mathématique destinée à s'inclure dans la modélisation de l'ensemble du corps humain que les constructeurs automobiles mettent au point dans le cadre d'une coopération internationale.

3 - La mise en œuvre de la convention signée avec le programme PIR-Villes du CNRS s'est poursuivie en 1996 par la définition du programme de recherches qui sera engagé au cours des trois prochaines années. Le volet le plus important est un ensemble d'études sur le thème des risques des deux-roues, qui fera l'objet d'un appel d'offres auprès de la communauté scientifique. S'y adjoindront deux projets spécifiques, l'un consacré aux observatoires locaux des risques, l'autre aux perspectives de développement en France d'enquêtes dites "de victimation" inspirées des réalisations anglo-saxonnes.

### *L'action de collecte et de diffusion de l'information scientifique sur le risque et la prévention*

4 - La définition d'une base documentaire de données consacrée au domaine de la sécurité et de la prévention et utilisant le plus largement possible les technologies nouvelles de communication (Internet...) et de gestion de l'information (CD-ROM...), a également progressé au cours de 1996, avec la deuxième phase de la mission exploratoire confiée au Centre d'Étude sur la langue et la civilisation britannique de l'Université de la Sorbonne. Le recrutement sous contrat à durée déterminée d'un doctorant en informatique a, par ailleurs, permis d'engager le démarrage de la phase consacrée à la définition du support de l'ensemble documentaire qui sera constitué.

### *La conception et la réalisation d'instruments pédagogiques de prévention*

5 - Dans le prolongement de son travail sur la sécurité des enfants en voiture, qui a donné lieu en 1995 à la production du film L'enfant passager d'automobile, la Fondation a réalisé en 1996 deux courts films destinés aux enfants. Présenté au festival du film des Entretiens de Bichat,

cet ensemble a été récompensé, comme l'avaient été avant lui les autres productions audiovisuelles de la Fondation.

6 - L'année a également été marquée par l'achèvement du CD-ROM Pierre et Manon, consacré à l'apprentissage de la circulation pour les jeunes piétons et développé par l'association Logicom, avec la participation de [PRÉVENTION MAIF](#). Centré autour de la question de la traversée de rue, ce jeu éducatif est complété d'apports d'informations sur le sujet tant pour les enfants que pour les parents ou les enseignants. Basée sur les conceptions qui avaient été élaborées pour les films sur l'enfant piéton (Au coin de la Rue et Reportage au bout de la Rue), cette nouvelle réalisation vient compléter l'éventail des outils sur ce sujet.

7 - Toujours dans le domaine pédagogique, l'expérience d'utilisation du simulateur d'apprentissage de la conduite au Lycée professionnel Albert Grégoire, de Soyaux, pour la formation des futurs conducteurs routiers s'est poursuivie au cours de l'année scolaire 1996/1997. Si des conclusions définitives ne doivent être tirées qu'en fin d'année scolaire, un premier bilan met en évidence le grand intérêt de cet outil pour les premières étapes de familiarisation avec la conduite, puis pour l'assistance aux élèves qui ont le plus de difficultés dans l'apprentissage.

- **Les projets nouveaux de 1996**

En harmonie avec les raisons ayant sous-tendu les interventions antérieures de la Fondation en matière d'étude de l'hypovigilance, le conseil d'administration a donné son accord au soutien d'une étude relative à l'ergonomie de la tâche de conduite, menée conjointement par l'Université de Valenciennes et par la société PSA. Ce programme destiné à s'étendre sur deux ans, a pour objectif de vérifier la compatibilité des systèmes d'aide à la conduite automobile avec la tâche de conduite elle-même par le développement d'une méthodologie d'évaluation des variations de l'état de vigilance du conducteur.

Dans le droit fil de la compétence qu'elle a acquise sur le thème de la protection des enfants passagers d'automobile, la Fondation va apporter une contribution de 1 744 000 F TTC à un vaste programme européen d'étude, baptisé "CREST" (Child Restraint System Standard). Piloté par Renault, ce programme rassemble plusieurs constructeurs européens, des organismes de recherche publics (dont l'INRETS) et universitaires, des fabricants de sièges pour enfants. Il vise à approfondir la connaissance scientifique des accidents d'enfant (actuellement insuffisante), à améliorer les dispositifs de test et les normes pour les équipements et, en définitive, à améliorer la conception de la retenue des enfants à bord des véhicules.

Enfin, la Fondation a apporté en 1996 une première contribution d'envergure au projet de "Centre Européen de Prévention des Risques" mis en place par le conseil général des Deux-Sèvres, les quatre mutuelles d'assurance niortaises et la ville de Niort. Elle a en effet soutenu la tenue du premier colloque européen organisé par le CEPR, en prenant en charge l'invitation de trois intervenants étrangers (MM. Richard Pain du Transport Research Board américain, Matthijs Koornstra, au titre du Forum Européen des Instituts de Recherche sur la Sécurité, et Andrew Clayton du British Institute of Traffic Education Research). Elle a également contribué, notamment par ses produits audiovisuels, à l'animation des journées grand public qui accompagnaient cette manifestation.

### **III-c - Activité relationnelle Rayonnement**

---

Deux actions importantes ont marqué l'année 1996 sur ce plan : d'une part, le renforcement des liens avec le Centre Européen des Fondations, d'autre part le soutien apporté au colloque ECOSA.

La [Fondation MAIF](#) a été élue membre du conseil d'administration (Governing council) du Centre Européen des Fondations, à Bruxelles. Cet organisme, qui regroupe la plupart des fondations d'Europe, a en effet tissé des liens étroits avec les principales fondations du monde entier. Il tend à favoriser leurs relations réciproques, dans tous les domaines, et à confirmer le sens d'intérêt général de leurs actions.

La [Fondation MAIF](#) a financé la traduction et l'impression, en français, des actes de la conférence européenne sur l'étiquetage de sécurité qui s'est tenue à Paris les 9 et 10 novembre 1995. Cette conférence était organisée par le Laboratoire National d'Essais et par ECOSA, European Consumer Safety Association (Pays-Bas), qui a pour mission générale de promouvoir, au niveau européen, la sécurité des consommateurs en favorisant la recherche scientifique, les actions de prévention, l'échange d'informations et le dialogue avec la Communauté européenne pour l'adoption d'une véritable politique de sécurité des consommateurs.

Cette conférence a fait le point sur les pratiques et les besoins en matière d'informations sur les produits et l'étiquetage de sécurité (harmonisation de la recherche, des procédures d'essais, amélioration des marquages et des notices d'utilisation, prise en compte de groupes d'utilisateurs spéciaux).

Cette collaboration a permis à la Fondation de participer à la diffusion d'une information sur un des aspects des accidents de la vie courante et de nouer un premier contact avec une structure fédérant à un niveau européen instituts de recherche, organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, organisations représentatives du secteur industriel et associations à but non lucratif œuvrant pour la prévention des accidents liés à la consommation.

Dans le cadre de sa démarche permanente de suivi de l'actualité scientifique, la Fondation a par ailleurs, en 1996, envoyé deux représentants à la réunion annuelle du Transport Research Board à Washington et un participant à la conférence internationale bisannuelle sur la sécurité des véhicules (ESV) qui s'est tenue à Melbourne.

## **IV – Le rapport du commissaire aux comptes**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1996 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la [Fondation MAIF](#), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

## **II - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le bureau du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Niort, le 28 mai 1997

M.Aimé  
Commissaire aux comptes associé  
SA Groupe Y Audit et Conseil

## **V – Les comptes de l'exercice**

## **V.a – compte de résultat**

	1996	1995
<b>Produits d'exploitation</b>		
Subventions d'exploitation	3 774 899,00	3 719 112,00
Autres produits	4 630,22	15 852,01
<b>Total I</b>	<b>3 779 529,22</b>	<b>3 734 964,01</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats et charges externes	2 461 591,94	3 360 043,63
Impôts, taxes et versements assimilés	537 962,26	359 046,75
Salaires et traitements	939 217,56	590 296,00
Charges sociales	402 779,93	264 473,53
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles		
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	249 408,40	201 612,91
Subventions versées	2 665 758,34	4 033 594,18
Autres charges	11 222,78	25 120,01
<b>Total II</b>	<b>7 267 941,21</b>	<b>8 834 187,01</b>
<b>Résultat d'exploitation (I - II)</b>	<b>- 3 488 411,99</b>	<b>- 5 099 223,00</b>
<b>Produits financiers</b>		
Revenus des titres immobilisé	5 317 922,60	5 328 047,60
Revenus des valeurs mobilières de placement	3 027,33	33 683,98
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	168 074,22	487 671,46
<b>Total III</b>	<b>5 489 024,15</b>	<b>5 849 403,04</b>
<b>Charges financières</b>		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 719,07	27 077,20
<b>Total IV</b>	<b>2 719,07</b>	<b>27 077,20</b>
<b>Résultat financier (III - IV)</b>	<b>5 486 305,08</b>	<b>5 822 325,84</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	32 500,00	20 200,00
Sur opérations en capital	44 778,08	
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 000,00	
<b>Total V</b>	<b>93 278,08</b>	<b>20 200,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	43 955,89	16 000,00
Sur opérations en capital	46 611,53	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>90 567,42</b>	<b>16 000,00</b>
<b>Résultat exceptionnel (V - VI)</b>	<b>2 710,66</b>	<b>4 200,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>9 361 831,45</b>	<b>9 604 567,05</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)</b>	<b>7 361 227,70</b>	<b>8 877 264,21</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>2 000 603,75</b>	<b>727 302,84</b>

## **V.b – ventilation des charges d'exploitation**

	Achats et charges externes	Impôts, taxes versements assimilés	Salaires, traitements, ch.sociales	Subventions versées	Total
<b>I - Charges affectables à une action</b>					
<b>A - Actions ponctuelles</b>					
(AG EFC, CNRS/UCIS, OMEP, actes ECOSA, AFTIM)	99 128,78	1 093,52	13 246,78	172 178,94	285 648,02
<b>B - Projets regroupés</b>					749 359,85
<b>1 - Audiovisuel Fondation</b>					500 617,50
· Enfant passager d'automobile + clips	410 367,34	1 562,17	18 923,97		430 853,48
· Badaboum	23 605,40				23 605,40
· Babyboum	7 086,74				7 086,74
· Au coin de la rue / exploitation	19 535,94				19 535,94
· Au bout de la rue / exploitation	19 535,94				19 535,94
<b>2 - Accidents de l'enfant piéton</b>					247 063,03
· Expo Villette / fonctionnement					0,00
· CNBDI/UFRAPS	6 717,27				6 717,27
· LOGICOM	33 166,06	1 093,52	13 249,78	192 839,40	240 345,76
<b>4 - Protocole INRETS</b>					1 679,32
· Repérage signes de fatigue	1 679,32				1 679,32
<b>C - Projets individualisés</b>					3 249 581,97
· CEESAR	6 010,08	468,65	5 677,18		12 155,91
· Pirvilles	5 486,32	2 030,82	24 601,16		32 118,30
· PV/GIE PSA/Renault	25 501,67	8 276,54	140 176,26	1 287 000,00	1 460 954,47
· PAVCAS	9 248,32	624,87	8 137,91		18 011,10
· ANVIE/PV	5 870,32	624,87	7 569,59		14 064,78
· Biomécanique Thèse Guillemot	6 735,27	468,65	5 677,18	289 440,00	302 321,10
· SDI et CIFRE	56 109,97	25 115,69	346 378,26	100 000,00	527 603,92
· Les petits débrouillards	106,00				106,00
· Grégoire : simulateur conduite	16 822,56	781,09	9 461,98	24 300,00	51 365,63
· CEPR	146 153,12	3 888,35	52 061,90		202 103,37
· Valuval/Lamih/PSA	10 339,86	781,09	9 461,98	600 000,00	620 582,93
· CREST		624,87	7 569,56		8 194,46
<b>TOTAL I</b>	<b>909 206,28</b>	<b>47 434,70</b>	<b>662 190,52</b>	<b>2 665 758,34</b>	<b>4 284 589,84</b>
<b>II - Charges non affectées</b>					
· Achats et charges externes					1 560 180,18
· Impôts, taxes et versements assimilés					490 527,56
· Salaires, traitements et charges sociales					679 806,97
· Dotations aux amortissements					249 408,40
· Autres charges					3 428,26
<b>TOTAL II</b>					<b>2 983 351,37</b>
<b>TOTAL I + II</b>					<b>7 267 941,21</b>

**V.c – bilan**

## Bilan au 31.12.1996

### A - Actif

	1996			1995
	Brut	Amortis. provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, logiciels	11 093,28	11 093,28		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements, aménagement des constructions	492 298,05	206 108,21	286 189,84	335 419,64
Matériel de transport	7 140,26	3 027,75	4 112,51	62 318,64
Matériel de bureau et informatique	531 309,85	273 886,65	257 423,20	328 674,44
Mobilier	176 409,79	44 914,18	131 495,61	153 340,30
Autres matériels	314 568,96	90 793,48	223 775,48	286 689,27
<b>Immobilisations financières</b>				
Créances rattachées à des participations	40 070,98		40 070,98	28 173,49
Titres immobilisés	71 012 868,20		71 012 868,20	70 644 153,60
<b>TOTAL I</b>	<b>72 585 759,37</b>	<b>629 823,55</b>	<b>71 955 935,82</b>	<b>71 838 769,58</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances diverses	105 931,66		105 931,66	56 767,00
Valeurs mobilières de placement	5 519 832,84		5 519 832,84	3 717 513,13
Disponibilités	14 036,16		14 036,16	35 532,96
Charges constatées d'avance	61 727,28		61 727,28	5 349,76
<b>TOTAL II</b>	<b>5 701 527,94</b>		<b>5 701 527,94</b>	<b>3 815 172,85</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>78 287 287,31</b>	<b>629 823,55</b>	<b>77 657 463,76</b>	<b>75 653 942,43</b>

### B - Passif (avant répartition)

	1996	1995
<b>Capitaux propres</b>		
Fonds associatif	50 000 000,00	50 000 000,00
Réserves	15 000 000,00	15 000 000,00
Report à nouveau (solde créditeur)	8 763 399,43	8 036 096,59
Résultat de l'exercice	2 000 603,75	727 302,84
<b>TOTAL I</b>	<b>75 764 003,18</b>	<b>73 763 399,43</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour charges		16 000,00
<b>TOTAL II</b>		<b>16 000,00</b>

<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	817 895,84	1 154 307,98
Dettes fiscales et sociales	771 419,74	491 327,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	304 145,00	228 907,92
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 893 460,58</b>	<b>1 874 543,00</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>77 657 463,76</b>	<b>75 653 942,43</b>

## **V.d** – ressources et charges

## Évolution des ressources et charges entre 1989 et 1996

Ressources et charges	1989/90	1991	1992	1993	1994	1995	1996
<b>RESSOURCES ET PRODUITS</b>							
Loyers	3 675	3 380	3 293	3 160	4 114	3 719	3 775
Revenus des OAT	4 487	4 610	4 901	4 899	4 904	5 328	5 318
Trésorerie et divers	161	163	2 290	1 107	1 325	537	176
<b>Total ressources</b>	<b>8 323</b>	<b>8 153</b>	<b>10 484</b>	<b>9 166</b>	<b>10 343</b>	<b>9 584</b>	<b>9269</b>
<b>CHARGES AFFECTÉES A DES ACTIONS</b>							
Subventions	175	1 888	5 803	3056	2 406	4 034	2 666
Actions		231	1 349	1240	1 342	1 734	1 619
<b>Sous-total actions</b>	<b>175</b>	<b>2 119</b>	<b>7 152</b>	<b>4 296</b>	<b>3 748</b>	<b>5 768</b>	<b>4 285</b>
<b>CHARGES AFFECTÉES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Divers	517	692	737	916	1 021	1 695	1821
Personnel	387	8	750	795	1 121	1 405	1 162
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>904</b>	<b>700</b>	<b>1 487</b>	<b>1 711</b>	<b>2 142</b>	<b>3 100</b>	<b>2 983</b>
<b>Total charges</b>	<b>1 079</b>	<b>2 819</b>	<b>8 639</b>	<b>6 007</b>	<b>5 890</b>	<b>8 868</b>	<b>7 268</b>
<b>Pertes et profits exceptionnels</b>	<b>8</b>	<b>-7</b>	<b>-7</b>	<b>6</b>	<b>999</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
<b>Résultat</b>	<b>7 252</b>	<b>5 327</b>	<b>1 838</b>	<b>3 165</b>	<b>5 452</b>	<b>720</b>	<b>2 001</b>

**V.e** – annexe au bilan

## 1 - Règles et méthodes comptables

---

### 1.1 - Règles et méthodes générales

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés.

Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultent du Plan comptable général 1982.

### 1.2 - Méthodes de comptabilisation spécifiques

#### 1.2.1 - Fonds statutaire

Le fonds associatif (dotation de base) se présente au passif du bilan dans le compte "102200 - Fonds statutaire" pour un montant de 50 000 000 F (rubrique Capitaux propres - Passif du bilan).

Conformément aux termes des statuts, il y a obligation de détenir des capitaux mobiliers en représentation de la dotation. Ceux-ci doivent être placés en rentes nominatives sur l'État, en actions nominatives de sociétés d'investissement ou en valeurs nominatives admises par la Banque de France en garantie d'avances.

En conséquence, la contrepartie de la dotation au fonds statutaire figure à l'actif du bilan en immobilisations financières compte "272100 - Obligations".

Parmi les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) en portefeuille, 7 600 d'entre elles arrivaient à échéances en janvier 1996. La Fondation a alors souscrit 7 600 nouvelles OAT à échéance en avril 2006 ayant un taux de rendement annuel de 7,25 %.

La Fondation détient donc au 31 décembre 1996 :

- 7 600 OAT 8,50 % 2000
- 7 600 OAT 8,25 % 2004
- 7 600 OAT 7,25 % 2006
- 7 600 OAT 8,50 % 2008
- BTAN 7,00 % 2000

Il est important de noter que la donation de 25 MF devant intervenir entre [MAIF](#) et [Fondation MAIF](#) fin 1996 n'a pas été réalisée. Par conséquent, les postes "fonds statutaires" et "capitaux mobiliers" n'ont pas été modifiés.

Nous rappelons, à ce titre, qu'un acte notarié faisant état de cette donation, a été rédigé le 19 septembre 1996 par Maître Potelet et que la Fondation a réglé une provision sur frais d'un montant de 127 798,97 F. Il est stipulé dans cet acte que la donation est soumise à la condition

suspensive de son approbation par arrêté du ministre de l'Intérieur qui n'a été effective qu'en 1997.

### **1.2.2 - Ressources annuelles**

Les ressources, en provenance des revenus nets de l'ensemble immobilier de l'avenue de Paris à Niort (79000), sont allouées par la [MAIF](#), par quarts provisionnels, le 10 du deuxième mois de chaque trimestre civil (rubrique "Produits d'exploitation" - Compte de résultat).

La régularisation, après détermination des revenus nets en fin d'année, est comptabilisée à l'inventaire et fait l'objet d'un versement complémentaire ou d'une déduction sur le premier quart provisionnel de l'exercice N + 1.

La convention initiale a fait l'objet d'un avenant en date du 28 décembre 1994, qui garantit un revenu minimum indexé de façon forfaitaire (+ 1,50 % par an) sur l'indice INSEE du coût de la construction à compter du 1er janvier 1993.

Ces ressources sont comptabilisées dans le compte "740000 - Subventions d'exploitation".

Il convient de notifier que les revenus qui seront dus à la Fondation au titre de 1997, vont évoluer de façon significative. En effet, la [MAIF](#) et IMA ont signé début 1997 un nouveau bail, avec effet rétroactif au 01/04/96, majorant le loyer annuel brut de l'ordre de 1 220 000,00 F (suite à l'occupation des locaux laissés vacants par le service Formation MAIF).

L'incidence sur l'augmentation des subventions d'exploitation de la Fondation pour 1997 sera de l'ordre de 726 000,00 F se décomposant comme suit :

#### **Effet rétroactif sur 1996**

• Loyers bruts 96 selon nouveau bail	4 639 696,20 F
• Taxes foncières 96 à déduire	- 638 669,00 F
	=====
• Revenus nets 96 dû à Fondation	4 001 027,20 F
• Revenus déjà alloués à Fondation au titre de 1996 (revenus minimums)	3 774 899,00 F
	=====
• Reste dû à Fondation au titre de 1996 suite à l'effet rétroactif du bail IMA	226 128,20 F

#### **Évolution au titre de 1997**

• Loyers bruts 97	4 944 696,20 F
• Taxes foncières 97 (montant 96 arrondi)	- 670 000,00 F
	=====
• Loyers nets à recevoir au titre de 97	4 274 696,20 F 3 774 899,00 F

- Loyers nets perçus au titre de 96 \_\_\_\_\_
- Variation 499 797,20 F

### ***1.2.3 - Dépenses afférentes à son activité principale***

Il convient de préciser, en préambule, que ces dépenses sont comptabilisées lors de leur exigibilité ; ce qui correspond toujours à une "comptabilisation selon les paiements".

En effet, la Fondation ne souhaite pas adopter une "comptabilisation selon les engagements".

Entre 1991 et 1994, la Fondation a financé la production de quatre films (affectés en charges), non destinés à la commercialisation et dont elle est seule propriétaire.

L'un d'eux, [L'enfant passager d'automobile](#), a d'ailleurs fait l'objet d'une réactualisation en 1995 avec le tournage de nouvelles séquences.

Le coût de cette opération s'élève à 822 164,20 F et a été comptabilisé aux comptes «604900 - Prestations de service pour fonctions de communication» et «617000 - Frais d'étude et de recherche».

La refonte de ce film s'est terminée en 1996 et a entraîné un coût complémentaire comptabilisé au compte "604900 - Prestations de service pour fonctions de communication" de l'ordre de 32 392,15 F.

Ce dernier a d'ailleurs été présenté au Festival du Film des Entretiens de Bichat 1996 et au Festival National de l'Audiovisuel et de la Communication Multimédia à Biarritz en juin 1996, ce qui a entraîné des frais d'inscription d'un montant de 23 396,40 F comptabilisés au compte "618500 - Frais de colloques et séminaires".

La Fondation a fait réaliser en 1996, deux clips "enfant" - [Léo et Margot](#) - de fiction pédagogique sur ce même thème de [L'enfant passager d'automobile](#). Le coût de cette opération s'élève à 236 376,00 F et a été également comptabilisé au compte "604900 - Prestations de services pour fonctions de communication".

La diffusion de l'ensemble de ces films auprès du public s'est poursuivie en 1996, ce qui s'est traduit par des frais de duplication de cassettes vidéo, d'impression de plaquettes, jaquettes et stickers, dont le coût, soit 138 252,86 F, a été comptabilisé au compte "604900 - Prestations de services pour fonctions de communication".

Par ailleurs, la Fondation, avec l'aide de partenaires tels que ANVIE, CESDIP, CNRS, GIE PSA/RNUR, INRETS, CNFLRH, INSERM, CRHIIB, CEESAR, lycée Grégoire de Soyaux, LOGICOM, CNBDI..., a poursuivi en 1996 les projets amorcés les années précédentes sur la prévention des accidents domestiques, de la circulation, et sur la mise en place d'une banque de données informatisée sur la recherche.

Pour développer ces projets communs, la Fondation, a donc financé en 1996 diverses études et recherches pour un montant total de 2 493 579,40 F comptabilisés au compte "657200 - Subventions versées".

Rappelons les financements de projets conventionnels :

- 1 287 000,00 F versés en 1996 pour l'exploitation des procès-verbaux d'accidents mortels,
- 289 440,00 F pour l'étude de la biomécanique du bassin,
- 100 000,00 F pour la seconde phase de la mise en place d'un système de documentation informatisée,
- 24 300,00 F pour l'utilisation du simulateur de conduite en formation initiale,
- 192 839,40 F pour la réalisation d'un CD-ROM destiné aux enfants pour l'apprentissage du déplacement en toute sécurité sur le trajet domicile-école,
- 600 000,00 F pour le démarrage d'un nouveau projet d'envergure ayant fait l'objet de la signature d'une convention en décembre 1996 entre GIE PSA Peugeot-Citroën, Valuval, l'Université de Valenciennes et la [Fondation MAIF](#). Ces partenaires doivent conjointement mener une étude sur la méthodologie des interfaces conducteur-véhicule et d'un système de diagnostic de l'état du conducteur.

La Fondation a également financé en 1996 des projets ponctuels pour un montant total de 172 178,94 F comptabilisé au compte "657200 - Subventions versées".

Il s'agit du soutien à la rédaction et à l'impression des actes du colloque LNE/ECOSA ; de la participation aux frais d'édition de la revue AFTIM ; de la prise en charge d'une partie des frais pour l'assemblée générale EFC ; du soutien au congrès OMEP et au séminaire CNRS/UCIS.

D'autres projets sont toujours en cours (exposition VILLETTE, ANVIE, PAVCAS....) mais n'ont engendré que de menues dépenses de fonctionnement (voyages, déplacements...).

La mise en place d'un projet de recherche européen sur la retenue des enfants (CREST) a débuté en 1996 mais n'a pas encore nécessité de financement particulier.

On ne peut terminer de relater l'activité 1996 de la Fondation sans évoquer sa large contribution à l'organisation du Colloque Européen de Prévention des Risques (CEPR) qui s'est tenu à Niort du 16 au 20 octobre 1996 en partenariat avec la [MAIF](#), la MACIF, la MAAF, la SMACL, le conseil général des Deux-Sèvres, la ville de Niort et l'ECF.

#### ***1.2.4 - Impôt sur les sociétés***

Pour la deuxième fois, la Fondation devra payer en 1997 l'impôt à 10 % sur les revenus, encaissés en 1996, des OAT émises depuis le 1er janvier 1987, soit 528 300,00 F.

Elle bénéficie toutefois d'un abattement de 100 000 F, puisqu'elle est reconnue d'utilité publique.

Le solde, soit 428 300 F, a été comptabilisé au compte "635190 - Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives", conformément au plan comptable des associations.

### ***1.2.5 - Recapitalisation de la CREPPSA***

Selon accord du 2 février 1995, les entreprises d'assurance se sont engagées à verser un fonds de recapitalisation à leur caisse de retraite, en l'occurrence la CREPPSA. 5/14<sup>es</sup> sont destinés à couvrir l'engagement relatif aux retraités et 9/14<sup>es</sup> aux actifs.

Les montants à retenir pour la Fondation sont respectivement de 16 000 F et 28 000 F.

Le paiement effectif au profit de CREPPSA consolidation a eu lieu le 13 juin 1996 pour un montant de 43 955,89 F et a été comptabilisé au compte "671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion".

Suite à ce règlement, nous avons procédé à l'inventaire 1996 à une reprise de la provision constituée en 1995 pour la quote-part destinée à couvrir l'engagement relatif aux retraités (soit 16 000,00 F au compte "787500 - Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles") ; l'engagement vis-à-vis des actifs n'ayant pas été provisionné au bilan 1995.

### ***1.2.6 - UCREPPSA - Fonds de pension***

Les partenaires sociaux ont signé le 17 juillet 1996, un accord prévoyant la mise en place d'un dispositif de fonds de pension applicable dès le 1er janvier 1996. La [Fondation MAIF](#) fait partie du périmètre des sociétés concernées car elle est incluse dans le champ d'application de la Convention Collective Nationale du 27/05/92 et est adhérente à l'UCREPPSA.

La cotisation "employeur" qui a été fixée à 1 % des salaires bruts 1996 servant d'assiette au calcul des cotisations de Sécurité Sociale ; soit 8 952,36 F, a été comptabilisée aux comptes "645320 - UCREPPSA Fonds de pension" et "438660 - Charges à payer pour fonds de pension" dans la mesure où le règlement n'est pas intervenu sur l'exercice 1996.

## 2 - Mouvements de l'actif immobilisé

Rubriques	Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		11 093,28			11 093,28
Immobilisations corporelles		1 558 047,83	32 574,08	68 895,00	1 521 726,91
Immobilisations financières		70 672 327,09	19 295 343,69	18 914 731,60	71 052 939,18
	<b>TOTAL</b>	<b>72 241 468,20</b>	<b>19 327 917,77</b>	<b>18 983 626,60</b>	<b>72 585 759,37</b>

### 3 - Méthodes de calcul des amortissements et des provisions

#### 3.1 - Tableau des amortissements

Rubriques	Situations et mouvements	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
	Immobilisations incorporelles	11 093,28			11 093,28
	Immobilisations corporelles	391 605,34	249 408,40	22 283,47	618 730,27
	<b>TOTAL</b>	<b>402 698,62</b>	<b>249 408,40</b>	<b>22 283,47</b>	<b>629 823,55</b>

La durée d'amortissements a été fixée à :

- 10 ans pour les aménagements intérieurs,
- 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, pour les accessoires au matériel de transport et autres,
- 1 an pour les immobilisations incorporelles.

#### 3.2 - Tableau des provisions

Rubriques	Situations et mouvements	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
	Provisions réglementées				
	Immobilisations incorporelles	16 000,00		16 000,00	
	Immobilisations corporelles				
	<b>TOTAL</b>	<b>16 000,00</b>		<b>16 000,00</b>	

## 4 - Fonds statutaire

	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions	Valeur à la clôture de l'exercice
Fonds statutaire	50 000 000,00			50 000 000,00

## **5 - Charges à payer sur dettes**

---

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

• sur biens et services		819 895,84
○ dettes fournisseurs	78 092,47	
○ fournisseurs, factures non parvenues	739 803,37	
• dettes fiscales et sociales		771 419,74
• autres dettes		304 145,00

## 6 - État des créances et des dettes

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations	40 070,98	40 070,98	
Autres titres immobilisés (1)	3 103 046,20	3 103 046,20	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés commandes			
Créances diverses	105 931,66	105 931,66	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
Charges constatées d'avance	61 727,28	61 727,28	
<b>TOTAL</b>	<b>3 310 776,12</b>	<b>3 310 776,12</b>	

(1) Correspond aux intérêts courus sur les OAT et les BTAN pour la période du 31/01/96 au 31/12/96

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
<b>DETTES</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	817 895,84	817 895,84		
Dettes fiscales et sociales	771 419,74	771 419,74		
Dettes/immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	304 145,00	304 145,00		
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 893 460,58</b>	<b>1 893 460,58</b>		

## 7 - Autres informations

---

### 7.1 - Effectif salarié

La Fondation compte deux salariés au 31 décembre 1996 (M. Chevalier, CDI, et Mlle Charbit, CDD échéance 30/06/97 sur projet "Système de Documentation Informatisé"). Cependant, la Fondation a employé quatre autres personnes durant l'exercice 1996 :

- M<sup>lle</sup> Aguade : CDD 05/01/96 - 05/07/96 sur projet "Procès-verbaux mortels/GIE PSA-RNUR",
- M. Ekambi : stagiaire 17/06/96 - 13/09/96 sur projet "Procès-verbaux mortels/GIE PSA-RNUR",
- M. Barbeau : CDD 16/09/96 - 31/12/96 sur projet CIFRE,
- M. Piffeteau : employé ponctuellement pour le CEPR du 16 au 20/10/96.

L'accroissement de cet effectif salarié sur 1996 a entraîné une progression significative (supérieure à 50%) des postes "salaires et traitements" et "charges sociales" entre 1995 et 1996.

En 1996, la [MAIF](#) a mis à la disposition de la Fondation un chargé de projet et deux secrétaires, dont les salaires et charges sociales ont été intégralement refacturés à la Fondation pour un montant de 687 205,24 F comptabilisé au compte "621400 - Personnel détaché ou prêté à l'entreprise".

La Fondation a eu également recours à une secrétaire intérimaire en décembre 1996. Le coût de ce service, soit 18 246,88 F a été comptabilisé au compte "621100 - Personnel intérimaire".

### 7.2 - Immobilisations

Les variations, peu nombreuses, sur l'exercice 1996 ont été les suivantes :

- "Poste matériel de bureau et informatique" : acquisition d'un téléphone-fax, d'un télécopieur (avec mise au rebut du précédent), et d'un PC Multimédia.
- "Poste matériel de transport" : vente au 31/12/96 à sa valeur comptable du véhicule de la Fondation (405). Cette vente n'a donc généré ni plus-value, ni moins-value.

*N.B. : des travaux importants de réaménagement des bureaux de Notre-Dame-des-Champs à Paris ont été réalisés en 1996 pour un montant de 47 639,41 F. Ils n'ont pas été portés en immobilisations car nous ne sommes ni propriétaires, ni locataires des murs.*

*Le montant a donc été comptabilisé au compte "615200 - Entretien et réparations/biens immobiliers".*